



Harcèlement moral subit dans un hopital

Par **keina**, le **26/11/2011** à **15:51**

Bonjour,

Je viens par cette présente vous signaler la situation dans laquelle je me trouve qui perdure depuis des années. Je suis réellement en souffrance depuis 3 mois. En effet, pendant la réunion d'équipe qui eu lieu jeudi dernier, on m'a pointé du doigt comme étant responsable de la violence entre soignant dans l'hôpital de jour en pédopsychiatrie où je travaille depuis 10 ans par l'intervention d'un éducateur. En ces termes, je voudrais savoir que pensez-vous du travail d'équipe ? Il est essentiel de comprendre le contexte dans lequel je suis depuis 2009. En effet, une fois, on m'a disqualifié ouvertement en pleine réunion d'équipe en disant que j'étais incapable de cadrer les enfants. Plusieurs soignants l'ont dit ouvertement. Le médecin a été très en colère mais s'est désisté quand le lui en est parlé lors d'une réunion suite à une grande violence que j'ai subie. En effet, je me suis retrouvée seule dans un groupe avec 10 enfants et 1 enfant en crise qui a balancé plein de cadres de photos par terre. Des bris de verre ont été projetés. J'ai dû sortir les enfants très vite. La cadre infirmière dément complètement qu'il y avait autant d'enfants. Le médecin m'a reproché de ne pas être allé chercher de l'aide, ce qui n'est pas du tout fondé car j'étais incapable de le faire. À l'entretien hier avec la cadre infirmière et la cadre supérieure, on m'a reproché ses faits et gestes. Je ne suis pas du tout en travail, ce que j'ai démenti car je suis très active dans les groupes de vie avec les enfants. On m'a fait une grande pression voulant absolument que je capitule. Je suis restée sur ma position tout en reconnaissant que j'ai pu faire des erreurs dans certains actes thérapeutiques posés aux enfants, notamment de violence, ce qui est très souvent vécu par la plupart des soignants. À la réunion de l'équipe du jeudi, on m'a disqualifié pendant un moment très long. 5 personnes soignants de l'équipe et cela a perduré encore à l'entretien en me disant que je ne savais pas cadrer les enfants. J'ai participé à 1 séjour roulotte avec les enfants à un atelier jardin avec des enfants très psychotiques, ce qui prouve le contraire. La cadre infirmière m'a reproché d'avoir ramené des légumes que j'ai préparés avec les enfants à mon domicile. J'ai reconnu les faits, elle m'a reproché de ne pas me remettre en cause, ce qui est faux car je suis allée la rencontrer pour des demandes et des excuses suite à cet incident. La

cadre aussi, je ressens réellement de l'acharnement sur moi qoui faire?

Par **edith1034**, le **27/11/2011** à **08:59**

votre direction est contrainte de vous protéger contre le harcèlement moral
pour tout savoir sur le harcèlement
<http://www.fbls.net/harcelement.htm>